

Changement dans la collecte de vos encombrants

Dès janvier 2012, la Ressourcerie du Pays de Liège se chargera de collecter les encombrants sur notre commune. La Ressourcerie du Pays de Liège a été créée en octobre 2010 par Intradel, des communes et CPAS associés. Le CPAS de Fexhe fut parmi les membres fondateurs

Quel est le but poursuivi par la Ressourcerie ?

Les encombrants sont actuellement peu valorisés et finissent généralement en incinération ou enfouissement. L'objectif poursuivi par la Ressourcerie est de valoriser ceux-ci au maximum. Les encombrants en bon état pourront bénéficier d'une seconde vie en étant réutilisés. Quant au reste, après démantèlement, le but est d'en obtenir un recyclage et une valorisation maximum.

Comment pratiquement pourrons-nous nous débarrasser de nos encombrants ?

A partir janvier 2012, vous pourrez téléphoner au call-center de la Ressourcerie (04 / 220 20 00) afin de convenir de la date du passage d'un camion qui enlèvera les encombrants en votre présence et à votre domicile. Par rapport à la situation actuelle, vous ne pourrez plus déposer les encombrants sur le trottoir et éviterez ainsi qu'ils ne se détériorent davantage, ne soient emportés ou rejoints par des dépôts clandestins comme c'est fréquemment le cas. Autre modification importante, contrairement à la situation actuelle lorsque vous contactez la ressourcerie, le service sera **gratuit pour les deux premières collectes de deux M³**. Les M³ supplémentaires seront facturés à 25€, les passages supplémentaires à 20 €

Où nos encombrants vont-ils être emmenés et qu'y deviendront-ils ?

Les camions de collectes emmènent les encombrants collectés à vers un centre de tri qui se situe à Jeneffe. Sur le site que vous connaissez certainement déjà, se situe la cellule de compostage mais aussi la société « SOFIE » qui reconditionne et vend, avec garantie, des électroménagers de seconde main. Le tri, le démantèlement et le recyclage des encombrants sera la troisième activité dans le domaine du traitement des déchets qui y sera menée, toujours sous l'impulsion d'INTRADEL, notre intercommunale de traitement des déchets.

Quels avantages peut-on attendre de ce service ?

Les avantages sont multiples et concernent tant le plan environnemental que sociétal.

- La quantité de déchets non valorisables diminuera fortement. Nous espérons obtenir 10% d'objets qui retrouveront une nouvelle vie en étant injectés sur un circuit social de redistribution, 70% seront démantelés et revalorisés (métaux, bois, équipements électriques, etc.) et seulement 20% devraient finir en incinération. L'impact positif sur notre environnement est ici indéniable.
- Les objets réutilisables sont accessibles, via notre CPAS, aux plus démunis. Si par exemple une famille a besoin d'un lit, d'une chaise ou d'un parc pour bébé, le CPAS de Fexhe pourra, prioritairement, puiser dans la partie réutilisable des collectes.. Les plus beaux objets retrouveront ainsi une seconde vie et feront le bonheur des bénéficiaires. Ce service complétera notre offre dans le cadre de l'économie sociale qui se limite pour l'instant aux vêtements via le magasin de seconde main « Chiffond'elles » installé dans l'ancienne gare de Remicourt.
- Tant la collecte des encombrants que leur manipulation, le tri et le démantèlement fournissent du travail à du personnel peu ou pas qualifié qui pourra ainsi non

seulement se réinsérer sur le marché de l'emploi mais aussi se former dans un secteur porteur qui est celui de l'environnement. A côté de contrats à durée indéterminée, les bénéficiaires d'allocations du CPAS seront prioritaires via des contrats tels que « les articles 60 ou 61 ».

- Enfin, moyennant un petit effort au niveau de la présence au domicile lors de la collecte, nous offrons de nouveau ainsi un service de ramassage gratuit et supprimons l'image peu agréable des dépôts sur les trottoirs.

Tant la commune de Fexhe dans le cadre de sa gestion des déchets que le CPAS dans celui de ses actions au niveau de l'économie sociale, de l'aide à l'emploi et des aides aux plus démunis ont estimés important d'adhérer à ce service mais aussi d'être une des premières communes à adhérer à ce service.

+++++